

Message IMPORTANT sur L'ACTION EN JUSTICE contre LINKY :

Plusieurs collectifs nous ont contacté pour que le procès soit accéléré, certains d'entre vous ne supportant ni d'avoir ce compteur ni la menace de son installation imminente.

Vos collectifs ont estimé qu'il serait motivant de bénéficier d'une action plus rapide en cas de forte participation... Cette proposition a été entendue.

Faites-le donc savoir : la procédure va être accélérée dès que le seuil de 1.000 participants sera atteint.

--

Me Arnaud Durand
Avocat au Barreau de Paris
Palais D1166 - Tél. 01.75.432.432
Lexprecia.com

Le 08/11/2017 à 18:48, Ondes Sensibles a écrit :

Bonjour,

Je transmets.

Mais êtes-vous loin ou proche des 1 000 participants?

Cordialement

Le décompte est affiché en temps réel sur <https://mysmartcab.fr>

Actuellement un peu plus de 500 participants.